



Conseil économique et social

Distr. limitée
20 juillet 2009
Français
Original : anglais

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2009

14-16 septembre 2009

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Collecte de fonds privés : rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Résumé

On trouvera dans le présent document les résultats du programme Collecte de fonds et partenariats privés de l'UNICEF (programme FPP) pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le bénéfice total net du programme FPP au titre des ressources ordinaires s'est élevé à 360,6 millions de dollars en 2008 contre 391 millions en 2007, soit une diminution de 30,4 millions de dollars (7,8 %). Ce total pour 2008 comprend 315,9 millions de dollars provenant d'activités de collecte de fonds privés, 42 millions de dollars provenant de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et des gains de change de l'ordre de 19,3 millions de dollars, déduction faite de 16,6 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement.

S'ajoutant aux ressources ordinaires, un montant de 452,6 millions de dollars, provenant de collectes de fonds auprès du secteur privé, a été affecté aux autres ressources. Les recettes nettes totales pour 2008, comprenant à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, se sont élevées à 813,2 millions de dollars, soit une progression de 99,3 millions de dollars (13,9 %) par rapport au montant total net de 713,9 millions de dollars enregistré en 2007.

* E/ICEF/2009/16.

Table des matières

	<i>Page</i>
Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2008.	3
A. Vue d'ensemble des résultats.	3
B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.	4
État I. État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.	4
État II. État de l'actif et du passif au 31 décembre 2008.	5
État III. Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le budget approuvé	6
C. Notes relatives aux états financiers.	7

Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2008

A. Vue d'ensemble des résultats

1. L'apport des activités FPP à la masse commune des ressources a été de 360,6 millions de dollars en 2008 contre 391 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 30,4 millions de dollars (7,8 %). Ce montant se décompose comme suit : bénéfice net d'exploitation dégagé par la collecte de fonds privés, 315,9 millions de dollars; bénéfice net d'exploitation réalisé sur la vente des cartes de vœux et articles-cadeaux de l'UNICEF, 42 millions de dollars; et des gains de change de l'ordre de 19,3 millions de dollars, déduction faite de 16,6 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement.

2. Le produit brut de la vente des cartes de vœux et autres produits de l'UNICEF s'est élevé à 130,1 millions de dollars contre 156,2 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 26,1 millions de dollars (16,7 %).

3. Le bénéfice net d'exploitation réalisé grâce à la collecte des fonds privés liés à la masse des ressources ordinaires s'est élevé à 315,9 millions de dollars contre 343,3 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 27,4 millions de dollars (8 %). En outre, 452,6 millions de dollars provenant de la collecte de fonds privés ont été affectés par les partenaires à la masse des autres ressources, soit une augmentation de 129,7 millions de dollars (40,2 %) par rapport aux 322,9 millions de dollars collectés en 2007.

4. La diminution des recettes au titre des ressources ordinaires s'explique par deux importants facteurs : a) la crise économique actuelle et ses effets préjudiciables pour les activités de vente et de collecte de fonds; et b) l'incidence de ces événements sur la collecte de fonds en Allemagne.

5. Tous les circuits de distribution (vente au détail, vente aux entreprises, compte clef et volontaires) ont connu des perturbations qui ont accentué la diminution du volume des ventes enregistrée au cours des années antérieures. L'Allemagne, le Canada, l'Espagne et l'Italie ont signalé une réduction significative des ventes. Les collectes de fonds liés à la masse des ressources ordinaires se sont également heurtées à des difficultés, avec des diminutions considérables signalées en Espagne, aux États-Unis, en Italie, en République de Corée et au Royaume-Uni, et des diminutions moins importantes dans plusieurs autres pays.

6. Les problèmes de gouvernance et de direction enregistrés en Allemagne ont été aggravés par la couverture qu'en ont fait les médias, ce qui a entraîné une diminution considérable des annonces de contributions au budget ordinaire et une réduction des recettes au titre des ressources ordinaires provenant de la collecte de fonds privés dans ce pays.

7. La forte augmentation des dons au titre des autres ressources a plus que compensé la diminution des ressources ordinaires. Elle résulte des campagnes de collecte de fonds liées à des situations d'urgence (cyclone au Myanmar, tremblement de terre en Chine), de l'augmentation des activités axées sur un projet (campagne mondiale de lutte contre le sida, programme « Des écoles pour l'Afrique », initiative « cadeaux précieux ») et de la hausse continue des dons versés spécialement pour certaines causes.

B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

8. Les trois états financiers ci-dessous s'accompagnent de notes explicatives, dont un récapitulatif des principes comptables importants (par. 10 à 19).

État I

État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note*	31 décembre 2008		31 décembre 2007		Variation Augmentation/(diminution)	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	3	130 092	100,0	156 222	100,0	(26 130)	(16,7)
À déduire : Montants retenus, commissions versées par les comités nationaux et frais directs des bureaux de pays	4	49 445	38,0	58 553	37,5	(9 108)	(15,6)
Produit net des ventes		80 647	62,0	97 669	62,5	(17 022)	(17,4)
À déduire : Coût des produits livrés	5	27 090	20,8	29 259	18,7	(2 169)	(7,4)
		53 557	41,2	68 410	43,8	(14 853)	(21,7)
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	29 992	23,1	25 392	16,3	4 600	18,1
Provisions pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes	7	237	0,2	2 192	1,4	(1 955)	(89,2)
		23 328	17,9	40 826	26,1	(17 498)	(42,9)
À ajouter : Recettes diverses	8	18 666	14,3	22 620	14,5	(3 954)	(17,5)
Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles	9	41 994	32,3	63 446	40,6	(21 452)	(33,8)
Revenu d'exploitation net – collecte de fonds auprès du secteur privé ^a	10	315 861		343 257		(27 396)	(8,0)
À déduire : Dépenses au titre des fonds d'investissement	11	16 566		19 209		(2 643)	(13,8)
Revenu d'exploitation net total	12	341 289		387 494		(46 205)	(11,9)
Ajustement pour fluctuation des taux de change	13	19 344		3 522		15 822	449,2
Recettes nettes totales	14	360 633		391 016		(30 383)	(7,8)

* Les notes jointes (voir par. 20 à 37) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

^a Non compris 452,6 millions de dollars affectés aux autres ressources, contre 322,9 millions en 2007. Il est fait état de ce montant dans les états financiers de l'UNICEF.

Le Directeur
(Signé) Philip O'Brien

La Directrice adjointe du Groupe
des opérations et des finances
(Signé) Lawrence Picard

État II
État de l'actif et du passif au 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note*	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Augmentation/(diminution)
Actif				
Encaisse	15	533	747	(214)
Comptes débiteurs	16	364 508	393 074	(28 566)
À déduire : Provision pour créances irrécouvrables		9 131	9 348	(217)
Comptes débiteurs – montant net	17	355 377	383 726	(28 349)
Stocks	18	12 560	13 667	(1 107)
Charges payées d'avance	19	35	35	0
Immobilisations, déduction faite des amortissements	20	0	0	0
Total, actif		368 505	398 175	(29 670)
Passif				
Comptes créditeurs	21	4 177	2 327	1 850
Compte interservices de l'UNICEF	22	364 328	395 848	(31 520)
Total, passif		368 505	398 175	(29 670)

* Les notes jointes (voir par. 38 à 43) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

Le Directeur
 (Signé) Philip O'Brien

La Directrice adjointe du Groupe
 des opérations et des finances
 (Signé) Lawrence Picard

État III
**Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008
 et le budget approuvé**

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montant effectif	Budget approuvé*	Écart Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Recettes				
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	130 092	168 000	(37 908)	(22,6)
À déduire : Dépenses des comités nationaux	43 185	59 900	(16 715)	(27,9)
Produit net des ventes	86 907	108 100	(21 193)	(19,6)
À ajouter : Recettes diverses	18 666	22 000	(3 334)	(15,2)
Produit net des ventes – cartes et autres articles	105 573	130 100	(24 527)	(18,9)
Produit net – collecte de fonds auprès du secteur privé	336 686	383 100	(46 414)	(12,1)
Produit net total (ressources ordinaires)	442 259	513 200	(70 941)	(13,8)
Dépenses				
Coût des produits livrés	27 090	33 400	(6 310)	(18,9)
Dépenses de commercialisation	34 801	36 500	(1 699)	(4,7)
Services d'appui	22 513	26 600	(4 087)	(15,4)
Fonds d'investissement	16 567	21 400	(4 833)	(22,6)
Dépenses totales	100 971	117 900	(16 929)	(14,4)
Recettes nettes totales avant ajustements	341 288	395 300	(54 012)	(13,7)
Ajustements				
Ajustement pour fluctuation des taux de change	19 344	0	19 344	0
Recettes nettes totales après ajustements – ressources ordinaires	360 632	395 300	(34 668)	(8,8)
À ajouter : Autres ressources – collecte de fonds auprès du secteur privé**	452 600	351 100	101 500	28,9
Recettes nettes totales – ressources ordinaires et autres ressources	813 232	746 400	66 832	9,0

* Comme en a décidé le Conseil d'administration, ces montants correspondent à l'hypothèse moyenne du budget approuvé (colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2008/AB/L.3).

** Comptabilisé sur la base des montants effectivement versés au cours de cet exercice.

C. Notes relatives aux états financiers

Note 1

Objectifs et activités

9. Le programme FPP, ayant pour objectif de collecter des ressources et de renforcer l'appui des secteurs public et privé aux programmes de l'UNICEF, assure une direction stratégique, un appui technique et des services de conseil pour les activités de collecte de fonds des comités nationaux et des bureaux de pays du Fonds, et participe directement à la mise en place et à l'administration d'alliances et de partenariats avec des entreprises dans plusieurs pays.

Note 2

Récapitulatif des principes comptables importants

10. Les états financiers sont établis conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1/Add.1).

11. Conformément à la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1), l'exercice budgétaire du programme FPP court du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'exercice budgétaire de tous les comités nationaux de l'UNICEF, sauf trois (Canada, États-Unis et Japon), est le même que celui de l'UNICEF. Les comités nationaux japonais et canadien ont continué à soumettre des états établis sur la base d'un exercice budgétaire courant du 1^{er} avril au 31 mars, tandis que le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF a présenté des états établis sur la base d'un exercice courant du 1^{er} juillet au 30 juin.

12. Les comptes du programme FPP sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les procédures de coupure de l'exercice établies pour cette opération sont appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

13. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies à la date de la transaction. Les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés aux taux de change en vigueur pour les opérations du système des Nations Unies au 31 décembre. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou gain de change et inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses.

14. Conformément aux principes comptables applicables au programme FPP, une provision peut être constituée au titre des créances jugées irrécouvrables. Le cas échéant, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs dans l'état de l'actif et du passif.

15. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les produits finis invendus de la campagne en cours qui ne sont pas reportés sur la campagne suivante sont inscrits au poste « profits et pertes ». Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

16. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable du capital et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

17. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes du programme FPP conformément aux normes comptables reconnues et les règles de césure pertinentes appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

18. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF est calculé sur la base des états des recettes et dépenses présentés par les partenaires de vente peu après la fin de l'année. Il est comptabilisé en monnaie locale et converti en dollars des États-Unis au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies au 31 décembre. Les chiffres sont ajustés l'année suivante et le produit effectif des ventes est comptabilisé à la réception de l'état définitif des recettes et des dépenses.

19. Les recettes provenant d'activités de collecte de fonds privés et les dépenses afférentes sont comptabilisées de manière distincte sur les comptes de la Division Collecte de fonds et partenariats privés. Les recettes nettes recueillies par les comités nationaux au travers des activités de collecte de fonds privés pour les ressources régulières sont comptabilisées sur la base des rapports provisoires sur les recettes et les dépenses remis par les comités nationaux après la fin de l'année. Elles sont ensuite régularisées le cas échéant l'année suivante à la réception des rapports définitifs.

État I

Note 3

Produit brut des ventes – cartes et autres articles

20. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles s'est élevé à 130,1 millions de dollars en 2008 contre 156,2 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 26,1 millions de dollars (16,7 %). Cette réduction, qui résulte de la crise économique, est à rapprocher des résultats indiqués par les entreprises concurrentes; toutefois, l'incidence sur les activités de ce secteur (où l'on enregistre déjà une diminution de 14 % du nombre de cartes vendues ces trois dernières années) s'est particulièrement fait ressentir sur les ventes aux entreprises.

Note 4

Dépenses des comités nationaux, commissions et frais directs des bureaux de pays

21. Ce poste comprend les dépenses enregistrées par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux autres partenaires et les frais d'exploitation directs des bureaux de pays de l'UNICEF. Les dépenses se sont élevées à 49,5 millions de dollars en 2008, contre 58,6 millions en 2007, soit une diminution de 9,1 millions de dollars (15,6 %). La diminution du produit total brut s'est accompagnée de celle des montants retenus et des commissions versées par les comités nationaux et des dépenses directes des bureaux de pays. S'ajoutent à cela les dispositions prises pour réduire les coûts. Les dépenses directes des bureaux de pays de l'UNICEF ont augmenté de 6,8 % (0,3 million de dollars). Le récapitulatif est présenté ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007	Augmentation/ (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Montants retenus/commissions versées par les comités nationaux	44,8	54,2	(9,4)	(17,4)
Dépenses des bureaux de pays	4,7	4,4	0,3	6,8
Total	49,5	58,6	(9,1)	(15,6)

Note 5**Coût des produits livrés**

22. Le coût des produits livrés, des frais de transport, droits et taxes, et des supports promotionnels s'est élevé à 27,1 millions de dollars, soit une diminution de 2,2 millions de dollars par rapport à 2007, qui se décompose comme suit : une diminution de 1,6 million de dollars (7,9 %) du coût des produits livrés, une diminution de 0,1 million de dollars (2,0 %) du coût des supports promotionnels, et une diminution de 0,5 million de dollars (12,8 %) des frais de transport et des droits et taxes par rapport à 2007. La ventilation de ces coûts est donnée ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007	Augmentation/ (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Coût des produits livrés	18,7	20,3	(1,6)	(7,9)
Frais de transport, droits et taxes	3,4	3,9	(0,5)	(12,8)
Supports promotionnels	5,0	5,1	(0,1)	(2,0)
Total	27,1	29,3	(2,2)	(7,4)

Note 6**Dépenses d'exploitation**

23. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 30 millions de dollars en 2008 contre 25,4 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 4,6 millions de dollars (18,1 %). Les coûts liés aux ventes de cartes et autres articles ont augmenté de 1 million de dollars, soit 15,4 %, par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses de fonctionnement du Groupe des opérations et des finances ont augmenté de 3,6 millions de dollars (19,1 %). Dans le premier cas, l'augmentation des coûts s'explique par la hausse des dépenses de recherche-développement concernant la commercialisation et, dans le deuxième, par l'augmentation des montants alloués au titre des services communs relatifs aux locaux partagés à Genève et New York comme suite à l'augmentation du nombre des postes. Les dépenses d'exploitation sont récapitulées ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007	Augmentation/ (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Groupe des ventes de cartes et autres articles	7,5	6,5	1,0	15,4
Groupe des opérations et des finances	22,5	18,9	3,6	19,1
Total	30,0	25,4	4,6	18,1

Note 7**Provision pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes**

24. Le montant total de la provision s'est établi à 0,2 million de dollars pour 2008, soit une diminution de 2 millions de dollars (89,2 %) par rapport à 2007, qui s'explique par l'amélioration du contrôle et du suivi des soldes dus par les comités nationaux et les autres partenaires.

Note 8**Recettes diverses**

25. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) *Les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence et des redevances*, qui comprennent les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux pendant l'année précédente et les recettes provenant du partenariat entre le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark pour l'année considérée;

b) *Les dons associés aux catalogues pour l'année précédente*, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures du programme FPP;

c) *Les recettes accessoires relatives aux opérations financières*, qui comprennent les remises sur achats, les recettes diverses, les remboursements des soldes inutilisés des fonds d'investissement et les intérêts bancaires reçus et déclarés par les comités nationaux au cours de l'année précédente.

26. Les recettes diverses se sont élevées à 18,7 millions de dollars en 2008 contre 22,6 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 3,9 millions de dollars (17,5 %). Tandis que les recettes produites au titre des accords de licence et des redevances (partenariat avec Hallmark essentiellement) diminuaient de 1,7 million de dollars (30,4 %), les dons associés aux catalogues augmentaient de 1,2 million de dollars (30,8 %) et les recettes accessoires diminuaient de 3,4 millions de dollars (26 %) par rapport à 2007. Le récapitulatif est donné ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007	Augmentation/ (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Accords de licence et redevances	3,9	5,6	(1,7)	(30,4)
Dons associés aux catalogues	5,1	3,9	1,2	30,8
Recettes accessoires	9,7	13,1	(3,4)	(26,0)
Total	18,7	22,6	(3,9)	(17,5)

Note 9**Revenu net d'exploitation – cartes et autres articles**

27. Pour la campagne de 2008, le revenu net d'exploitation dégagé par la vente de cartes de vœux et autres articles s'est élevé à 42 millions de dollars, soit 21,5 millions de dollars de moins (33,8 %) qu'en 2007. En pourcentage du produit brut des ventes, le revenu net d'exploitation a diminué puisqu'il a été ramené de 40,6 % en 2007 à 32,3 % en 2008.

Note 10**Revenu net d'exploitation – collecte de fonds dans le secteur privé**

28. Le produit net de la collecte de fonds privés déclaré par les partenaires au 31 décembre 2008 s'élevait à 336,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, soit une diminution de 23,1 millions de dollars (6,4 %) par rapport à 2007. Ce montant net ne comprend pas les sommes retenues par les comités nationaux. La diminution s'explique par les deux facteurs suivants : a) la crise économique actuelle et ses effets préjudiciables pour les activités de vente et de collecte de fonds; et b) l'incidence des événements survenus en Allemagne sur la collecte de fonds.

29. Le bénéfice net d'exploitation des collectes de fonds privés au titre des ressources ordinaires a été de 315,9 millions de dollars en 2008 contre 343,3 millions en 2007, soit une diminution de 27,4 millions de dollars (8 %).

30. Les frais d'exploitation du programme FPP liés aux collectes de fonds ont augmenté de 3,1 millions de dollars (36,1 %) par rapport à 2007, comme suite à la hausse des dépenses de commercialisation et des charges d'exploitation directes, dont le coût des nouveaux postes et des voyages.

31. Les frais d'exploitation des bureaux de pays ont augmenté de 0,3 million de dollars, traduisant la hausse des investissements au titre du personnel d'appui aux initiatives de collecte de fonds sur de nouveaux marchés.

32. Les dépenses afférentes à la collecte de fonds privés pour 2008 comprenaient un montant de 3,4 millions de dollars (contre 2,5 millions de dollars en 2007) au titre des travaux de recherche-développement menés pour mettre au point et tester de nouvelles méthodes applicables aux campagnes d'appels de fonds. Le bénéfice net d'exploitation des collectes de fonds privé est récapitulé ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007	Augmentation/ (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Produit net	336,7	359,8	(23,1)	(6,4)
À déduire :				
Dépenses d'exploitation	11,7	8,6	3,1	36,1
Dépenses des bureaux de pays	5,7	5,4	0,3	5,6
Recherche-développement	3,4	2,5	0,9	36,0
Bénéfice net d'exploitation	315,9	343,3	(27,4)	(8,0)

33. Outre le bénéfice net d'exploitation provenant des activités de collecte de fonds privés au titre des ressources ordinaires, un montant de 452,6 millions de dollars reçu en 2008 a été affecté à divers projets de l'UNICEF financés au moyens d'autres ressources. Le montant correspondant avait été de 322,9 millions de dollars en 2007; apparaissant sous forme d'une note de bas de page dans l'état I, il a été comptabilisé comme recette dans les états financiers de l'UNICEF.

Note 11

Dépenses au titre des fonds d'investissement

34. Pour que le programme FPP puisse continuer, comme prescrit, de mobiliser des ressources grâce à la collecte de fonds privés et à la vente de cartes et autres articles, le Conseil d'administration a approuvé pour 2008 un montant de 21,4 millions de dollars pour les dépenses au titre des fonds d'investissement, l'objectif étant de renforcer la capacité des comités nationaux et des bureaux de pays de l'UNICEF d'élargir le soutien dont ils disposent auprès des individus et des entreprises et de mettre à l'essai et d'évaluer de nouvelles initiatives génératrices de sources de revenus, en mettant l'accent sur les projets offrant des taux de rendement élevés. En 2008, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement s'est établi à 16,6 millions de dollars, contre 19,2 millions de dollars en 2007.

Note 12

Revenu net d'exploitation total

35. Le revenu net d'exploitation total provenant des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé et des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF s'est élevé à 341,3 millions de dollars, soit une diminution de 46,2 millions de dollars (11,9 %) par rapport à 2007.

Note 13

Ajustement pour fluctuation des taux de change

36. En 2008, l'ajustement pour fluctuation des taux de change a représenté un gain de 19,3 millions de dollars, contre 3,5 millions de dollars en 2007. Ce gain s'explique par la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres grandes monnaies et concerne des sommes à recevoir libellées dans des monnaies autres que le dollar.

Note 14**Recettes nettes totales**

37. Après ajout des gains de change, les recettes nettes totales dégagées en 2008 grâce à la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et à la collecte de fonds privés se sont élevées à 360,6 millions de dollars contre 391 millions de dollars en 2007, soit une diminution de 30,4 millions de dollars (7,8 %).

État II**Note 15****Encaisse**

38. Le solde total de l'encaisse s'élevait à 500 000 dollars au 31 décembre 2008, contre 700 000 dollars l'année précédente.

Note 16**Comptes débiteurs**

39. Les montants indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de cartes et autres articles, de la collecte de fonds auprès du secteur privé, des redevances à percevoir et de créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 364,5 millions de dollars au 31 décembre 2008, soit une diminution de 28,6 millions de dollars (7,3 %) par rapport au solde au 31 décembre 2007, qui s'explique par la baisse des revenus tirés des ventes et de la collecte de fonds résultant de la crise mondiale de l'économie.

Note 17**Comptes débiteurs – montant net**

40. Conformément aux principes comptables applicables au programme FPP (voir par. 14 ci-dessus), des provisions peuvent être constituées au titre des créances jugées irrécouvrables. Le montant total des provisions ainsi constituées en 2008 a été de 9,1 millions de dollars, contre 9,3 millions de dollars en 2007. Après déduction des provisions pour créances irrécouvrables, le montant net des comptes débiteurs s'est établi à 355,4 millions de dollars.

Note 18**Stocks**

41. Au 31 décembre 2008, les stocks se chiffraient à 12,6 millions de dollars, soit une diminution de 1,1 million de dollars (8 %) par rapport au solde au 31 décembre 2007, qui s'explique par les achats moins importants effectués en prévision de la diminution de la demande de cartes et autres articles durant l'année à venir. Un tableau comparatif est présenté ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007
Matières premières et articles en cours de fabrication	3,2	3,4
Produits finis	9,4	10,3
Total	12,6	13,7

Note 19**Charges payées d'avance**

42. Au 31 décembre 2008, les charges payées d'avance s'élevaient à 40 000 dollars, comme l'année précédente, et correspondaient aux frais de location d'un entrepôt.

Note 20**Immobilisations, montant net après amortissement**

43. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir dans le tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 2008). Selon les principes comptables applicables au programme FPP, le montant des immobilisations d'une valeur de 100 000 dollars ou plus est capitalisé et amorti sur leur durée de vie utile. L'entrepôt de Secaucus dans le New Jersey a été fermé et le matériel dont la valeur comptable était nulle a été cédé en 2008. Le produit de cette cession s'est élevé à 10 000 dollars. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2008. Le récapitulatif des immobilisations est présenté ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2007
Matériel de production	0,2	1,1
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
Total partiel	1,8	2,7
Montant des amortissements cumulés	(1,8)	(2,7)
Total	0,0	0,0

Note 21**Comptes créditeurs**

44. Le montant total de comptes créditeurs au 31 décembre 2008 s'établissait à 4,2 millions de dollars, soit une hausse de 1,9 million de dollars (79,5 %) par rapport au solde au 31 décembre 2007, qui s'explique par l'augmentation des charges à payer en fin d'exercice au titre du Fonds d'investissement pour les dépenses déjà engagées par les partenaires de l'UNICEF mais non encore remboursées.

Note 22**Compte interservices de l'UNICEF**

45. Il s'agit du produit net des transactions entre le programme FPP et d'autres bureaux de l'UNICEF, qui s'élevait à 364,3 millions de dollars au 31 décembre 2008. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement du programme. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes du programme sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.
